

RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 2 299 674,61 \$ ET UN EMPRUNT AU MÊME
MONTANT AUX FINS DE LA RÉFECTION DU PARC LESPÉRANCE

À sa séance ordinaire du 21 août 2017, le conseil de la ville de Saint-Lambert décrète ce qui suit :

- 1.** Le conseil est autorisé à effectuer des travaux de réfection du parc Lespérance suivant l'estimation détaillée et le tableau de financement respectivement préparés par le directeur du Service du génie, M. Yohan Botbol, le 27 juin 2017, lesquels font respectivement partie intégrante du présent règlement comme annexes « A » et « B ». Ces travaux seront effectués conformément à l'esquisse d'aménagement vérifiée par M. René Dumont de la firme *AECOM Consultants inc.* en date du 28 juin 2017 et jointe comme annexe « C ».
- 2.** Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 2 299 674,61 \$ pour les fins du présent règlement.
- 3.** Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 2 274 701,85 \$ sur une période de 25 ans ainsi qu'une somme de 24 922,75 \$ sur une période de dix ans.
- 4.** Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.
- 5.** S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.
- 6.** Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

Alain DÉPATIE, maire

Mario GERBEAU, greffier

Annexe A

Cette annexe est constituée de la description des travaux préparée par le chef du Service du génie, M. Yohan Botbol, ingénieur, le 27 juin 2017 et conjointement approuvée par le directeur des finances et trésorier, M. Robert Belliveau, CPA, CA et le directeur général, M. Georges Pichet, urb. MBA, le 27 juin 2017.

ANNEXE A

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Réfection du parc L'Espérance

Basée sur l'estimation classe B de AECOM datée du 7 juin 2017

ARTICLE	DESCRIPTION	UNITÉ	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE	MONTANT
1	Pataugeoire				278 604,88 \$
B-	GÉNIE MÉCANIQUE				278 604,88 \$
1.0	DÉMOLITION, TERRASSEMENT, EXCAVATION ET REMBLAYAGE				
1.1	Démolition de la pataugeoire, incluant conduits et accessoires extérieurs au bâtiment, et de la surface de béton à l'intérieur de la clôture existante et évacuation hors site	forfaitaire	1	25 000,00 \$	25 000,00 \$
1.2	Démolition de la clôture à mailles de chaînes existante, incluant bases de béton et évacuation hors-site	m.l.	95	10,00 \$	950,00 \$
2.0	DRAINAGE				
2.1	Fourniture et installation d'un nouveau regard-puisard circulaire Ø915 mm, avec tête T-7 et grille de fonte ductile de la fonderie Laperle	global	1	2 341,05 \$	2 341,05 \$
2.2	Conduite pluviale en P.V.C. DR-28, Ø150 mm, pour relier la fontaine à boire au nouveau regard-puisard	m.lin.	30	7,61 \$	228,39 \$
2.3	Conduite pluviale en P.V.C. DR-35, Ø200 mm, pour relier le nouveau regard-puisard à l'égout du site	m.lin.	16	35,69 \$	570,99 \$
3.0	TROTTOIRS ET SURFACES EN BÉTON COULÉ				
3.1	Plage de béton autour de la pataugeoire, incluant : béton 32Mpa, armature 10M à tous les 300mm dans les deux directions, joints de barres lisses et autres joints, fondation granulaire 0-20 mm Ø sur 300mm compactée à 95% P.M., géotextile type '7609' de TEXEL, outillage, machinerie et main-d'oeuvre nécessaires	m.ca.	260	150,00 \$	39 000,00 \$
5.0	MOBILIER URBAIN ET ÉQUIPEMENTS				
5.1	Fourniture et installation de parasols carrés de 15' X 15' à toile tendue avec le système 'Shade System', sur sonotube de béton, distribué par la compagnie Techsport	unités	1	7 500,00 \$	7 500,00 \$
5.2	Fourniture et installation d'une fontaine à boire double, en acier inoxydable, structure adaptée pour installation amovible, sur dalle de béton, modèle 440SMSS de la compagnie 'Most Dependable Fountains', distribuée par la compagnie Tessier Récré-Parc, incluant conduit 'K' mou Ø19mm en cuivre pour l'alimentation en eau provenant du chalet avec valve d'arrêt et clapet anti-retour	unités	1	7 500,00 \$	7 500,00 \$
6.0	INSTALLATION DE CLÔTURE				
6.1	Fourniture et installation de sections de clôture ornementale	m.l.	73	250,00 \$	18 250,00 \$
6.2	Fourniture et installation de barrière double de 1,83 m de haut, 2 X 1,22 m = 2,44m de large	unités	2	1 370,37 \$	2 740,74 \$
6.3	Fourniture et installation de barrière double de 1,83 m de haut, 4 X 1,83 m = 3,65m de large	unités	2	1 827,16 \$	3 654,32 \$
7.0	GAZONNEMENT				
7.1	Gazon en plaques, incluant : 150mm de terre végétale, fourniture du gazon, la pose, le roulage, les engrais, l'arrosage et l'entretien jusqu'à l'acceptation provisoire (min. 2 coupes).	m.ca.	50	12,00 \$	600,00 \$
9.0	PORTION FILTRATION ET POMPAGE				
9.1	Le démantèlement et enlèvement du site des éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> . la tuyauterie existante dans la salle de filtration . les panneaux électriques existants . la vidange et la disposition du sable de filtration du filtreur existants. La reconstruction complète de la salle de filtration : <ul style="list-style-type: none"> . deux nouveaux filtreurs. . la fourniture de deux pompes de filtration d'une capacité combinée de 400 gpm à 70 pieds de tête. 	forfaitaire	1	5 000,00 \$	5 000,00 \$
9.2	<ul style="list-style-type: none"> . la fourniture et l'assemblage des nouvelles valves, raccords et supports. . la fourniture et l'assemblage de toute la nouvelle tuyauterie montrée aux plans. . la modification à l'entrée d'eau publique . la fourniture et l'installation d'une nouvelle unité de chloration Pulsar 3. . la fourniture et l'installation d'un nouveau contrôleur chimique Bercus 5. La fourniture et la mise en place de toute la tuyauterie en PVC cédule 80 requise tel que montré aux plans. Le raccordement de la nouvelle tuyauterie à la conduite de filtration existante. La fourniture et la mise en place de toutes les valves d'isolation, les supports, ancrages, boulonnerie en acier plaqué au zinc, clapets de retenus et accessoires requis pour l'ensemble des systèmes fournis.	forfaitaire	1	75 000,00 \$	75 000,00 \$
9.3	La fourniture et la mise en place de deux (2) démarreurs de pompe	forfaitaire	1	15 000,00 \$	15 000,00 \$
9.4	Un minimum de huit (8) heures de formation, au site, doit être inclus dans la soumission ainsi que la mise en marche du système de filtration une fois le bassin rempli.	forfaitaire	2	1 750,00 \$	3 500,00 \$
9.5	La fourniture d'un manuel de fonctionnement et d'entretien pour les équipements fournis.	forfaitaire	1	1 589,63 \$	1 589,63 \$
10.0	PORTION PATAUGEOIRE				
10.1	Excavation, le coffrage, l'armature, la mise en place du béton, peinture et construction	forfaitaire	1	55 000,00 \$	55 000,00 \$
10.2	Fourniture et installation de deux jeux d'eau dans la pataugeoire. <ul style="list-style-type: none"> . Un mât verseur Waterplay Sneaky soaker 3 . Une cloche d'eau Waterplay Skybrella La fourniture et la mise en place des équipements de piscines suivants : <ul style="list-style-type: none"> . 50 pi boyau institutionnel de 2 po, n° MT-92700. 	forfaitaire	1	11 379,77 \$	11 379,77 \$
10.3	<ul style="list-style-type: none"> . 1 perche télescopique de 3,6 m à 7,2 m, n° DV-80900. . 1 tête d'aspirateur, n° MT 93600. . 1 écumoire pour perche, n° MT 94400. . 2 supports pour perche. . 2 supports pour bouées. La mise à la terre des jeux et de la pataugeoire par un fil de cuivre nu no.8	forfaitaire	1	1 800,00 \$	1 800,00 \$
10.4	AWG formant une boucle équipotentielle, reliée à une plaque mise à la terre galvanisée.	forfaitaire	1	2 000,00 \$	2 000,00 \$
2	Surface sportive				92 320,00 \$
A-	ARCHITECTURE DE PAYSAGE				92 320,00 \$
31 00 99	Mise en forme				
	Terrassement brut	m ²	5500	2,00 \$	11 000,00 \$
32 92 23	Gazonnement				
	Terrains de mini-soccer (6)	m ²	5500	12,00 \$	66 000,00 \$
33 41 00	Tuyauterie d'évacuation des eaux pluviales				
	Tranchée drainante	m.lin.	224	55,00 \$	12 320,00 \$
	Mini puisard	unité	6	500,00 \$	3 000,00 \$

ANNEXE A
DESCRIPTION DES TRAVAUX
Réfection du parc L'Espérance

Basée sur l'estimation classe B de AECOM datée du 7 juin 2017

3 Jardin communautaire					177 620,00 \$
A-	ARCHITECTURE DE PAYSAGE				170 870,00 \$
02 41 13	Démolition				
	Démolition de la clôture	m.lin	220	10,00 \$	2 200,00 \$
	Démolition des jardin	forfait	1	1 000,00 \$	1 000,00 \$
31 00 99	Mise en forme				
	Terrassement et mise en forme	m2	2535	2,00 \$	5 070,00 \$
32 31 13	Clôture en maille de chaîne				
	Clôture en maille de chaîne	m.lin.	220	70,00 \$	15 400,00 \$
	Barrière simple	unité	2	1 000,00 \$	2 000,00 \$
	Barrière double	unité	1	1 500,00 \$	1 500,00 \$
06 08 99	Ouvrage de bois				
	Bacs de plantation (108)	unité	108	750,00 \$	81 000,00 \$
32 91 19	Mise en place de terre végétale et nivellement de finition				
	Terre de culture	m ³	320	60,00 \$	19 200,00 \$
33 30 00	Béton coulé en place				
	Dalle de béton et bac de composte	m.ca	250	150,00 \$	37 500,00 \$
32 93 10	Plantation d'arbres d'arbustes et de couvre-sols				
	Plantation d'arbres d'arbustes et de couvre-sols	m.ca	90	50,00 \$	4 500,00 \$
32 33 00	Mobilier et équipement de parc				
	Remise	unité	1	1 500,00 \$	1 500,00 \$
B-	GÉNIE MÉCANIQUE				6 750,00 \$
33 31 16	Conduite d'aqueduc				
	Borne d'alimentation en eau pour irrigation au boyau d'arrosage	unité	9	750,00 \$	6 750,00 \$
4 Aire de jeu pour enfants					117 350,00 \$
A-	ARCHITECTURE DE PAYSAGE				117 350,00 \$
02 41 13	Démolition				
	Démolition	forfait	1	5 000,00 \$	5 000,00 \$
32 33 00	Mobilier et équipement de parc				
	Balancoires (2-5 ans)	unité	1	9 000,00 \$	9 000,00 \$
	Balancoires (5-12 ans)	unité	1	9 000,00 \$	9 000,00 \$
	Ajout de modules, carré de sable et abri	forfait	1	15 000,00 \$	15 000,00 \$
33 30 00	Béton coulé en place				
	Bordures de béton	m.lin	122	125,00 \$	15 250,00 \$
32 14 13	Pavés de béton préfabriqués				
	Sentier de béton et mini placette en pavé	m.ca	100	150,00 \$	15 000,00 \$
32 33 01	Revêtement de sol pour aire de jeux				
	Surface de protection (sable)	m.ca	400	55,00 \$	22 000,00 \$
05 50 00	Ouvrages métalliques				
	Clôture ornementale	m.lin.	96	250,00 \$	24 000,00 \$
32 93 10	Plantation d'arbres d'arbustes et de couvre-sols				
	Plantation	m.ca	50	50,00 \$	2 500,00 \$
32 92 23	Gazonnement				
	Gazonnement	m.ca	50	12,00 \$	600,00 \$
5 Parc Canin					37 250,00 \$
A-	ARCHITECTURE DE PAYSAGE				37 250,00 \$
02 41 13	Démolition				
	Démolition de clôture	m.lin.	275	10,00 \$	2 750,00 \$
	Elèvement de la végétation et nettoyage	forfait	1	1 000,00 \$	1 000,00 \$
32 31 13	Clôture en maille de chaîne				
	Clôtures (incluant Boulingrin)		275	70,00 \$	19 250,00 \$
32 93 10	Plantation d'arbres d'arbustes et de couvre-sols				
	Plantation d'arbres d'arbustes et de couvre-sols	m.ca	65	50,00 \$	3 250,00 \$
32 33 00	Mobilier et équipement de parc				
	Fontaine à boire (1)	unité	1	11 000,00 \$	11 000,00 \$
6 Stationnements					831 852,50 \$
a Stationnements Tennis					140 000,00 \$
A-	ARCHITECTURE DE PAYSAGE				2 500,00 \$
32 93 10	Plantation d'arbres d'arbustes et de couvre-sols				
	Plantation d'arbre	unité	5	500,00 \$	2 500,00 \$
C-	GÉNIE CIVIL				137 500,00 \$
02 41 13	Démolition				
	Enlèvement de la surface en asphalte et fondation	m.ca	1200	22,00 \$	26 400,00 \$
32 12 16.01	Béton bitumineux				
	Surface en asphalte	m.ca.	1028	75,00 \$	77 100,00 \$
33 30 00	Béton coulé en place				
	Bordures	m.lin.	212	125,00 \$	26 500,00 \$
33 11 16	Egout pluvial				
	Puisard et conduits	forfait	1	7 500,00 \$	7 500,00 \$
b Stationnements principal					691 852,50 \$
A-	ARCHITECTURE DE PAYSAGE				21 000,00 \$
32 93 10	Plantation d'arbres d'arbustes et de couvre-sols				
	Plantation d'arbre	unité	35	500,00 \$	17 500,00 \$
	Plantation d'arbuste	unité	70	50,00 \$	3 500,00 \$
C-	GÉNIE CIVIL				555 852,50 \$
02 41 13	Démolition				
	Enlèvement du surface en asphalte et fondation (principal)	m.ca	2100	22,00 \$	46 200,00 \$
33 30 00	Béton coulé en place				
	Bordures	m.lin.	483	125,00 \$	60 375,00 \$
	Trottoir	m.ca.	498	175,00 \$	87 150,00 \$
	pavage	m.ca.	5484	65,00 \$	356 460,00 \$
33 31 00	égout pluvial				
	Drainage				
	Puisard existant à ajuster	unité	2	300,00 \$	600,00 \$
	Puisard existant à ajuster (les nouveaux)	unité	6	300,00 \$	1 800,00 \$
	Marquage 2 stationnements				
	Marquage, lignage	m.lin	1345	1,50 \$	2 017,50 \$
	Marquage, lignage de cases pour personnes à mobilité réduite	unité	5	250,00 \$	1 250,00 \$
D-	GÉNIE ÉLECTRIQUE				115 000,00 \$
	Éclairage	forfait	1	100 000,00 \$	100 000,00 \$
	Borne d'alimentation électrique et enfouissement des fils d'alimentation	forfait	1	15 000,00 \$	15 000,00 \$

ANNEXE A

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Réfection du parc Lespérance

Basée sur l'estimation classe B de AECOM datée du 7 juin 2017

7	Varia				323 185,00 \$
7.1	Amélioration de la circulation dans le parc				167 465,00 \$
A-	ARCHITECTURE DE PAYSAGE				117 465,00 \$
02 41 13	Démolition				
	Enlèvement du surface en asphalte (sentier du bâtiment)	m.ca	176	20,00 \$	3 520,00 \$
32 15 40	Pierre concassée				
	Sentiers en criblure de pierre	m.ca	756	45,00 \$	34 020,00 \$
	Sentiers asphaltés	m.ca	200	65,00 \$	13 000,00 \$
32 14 13	Pavés de béton préfabriqués				
	Aire pavé	m.ca.	340	150,00 \$	51 000,00 \$
33 41 00	Tuyauterie d'évacuation des eaux pluviales				
	Tranchée drainante	m.lin.	235	55,00 \$	12 925,00 \$
	Mini puisard	unité	6	500,00 \$	3 000,00 \$
D-	GÉNIE ÉLECTRIQUE				50 000,00 \$
	Bollards lumineux	unité	10	5 000,00 \$	50 000,00 \$
7.2	Aire de détente rue Oak				64 720,00 \$
A-	ARCHITECTURE DE PAYSAGE				64 720,00 \$
02 41 13	Démolition				
	Trottoir de béton	m.ca	29	20,00 \$	580,00 \$
31 00 99	Mise en forme				
	Terrassement brut	m.ca	1610	2,00 \$	3 220,00 \$
32 14 13	Pavés de béton préfabriqués				
	Aire pavé	m.ca	204	150,00 \$	30 600,00 \$
32 15 40	Pierre concassée				
	Sentier en criblure	m.ca	296	45,00 \$	13 320,00 \$
32 93 10	Plantation d'arbres d'arbustes et de couvre-sols				
	Plantations d'arbuste de vivace et de graminées	m.ca	120	60,00 \$	7 200,00 \$
	Arbres	unité	10	500,00 \$	5 000,00 \$
32 92 23	Gazonnement				
	Gazonnement	m.ca	400	12,00 \$	4 800,00 \$
7.3	Mobilier urbain et équipements				51 000,00 \$
A-	ARCHITECTURE DE PAYSAGE				51 000,00 \$
32 33 00	Mobilier et équipement de parc				
	Fontaines à boire	unité	1	11 000,00 \$	11 000,00 \$
	Conteneurs semi-enfouis (2)	unité	2	12 500,00 \$	25 000,00 \$
	Abris (15 x 15 ultra shade)	unité	2	7 500,00 \$	15 000,00 \$
7.4	Bâtisse 666 sur Oak				40 000,00 \$
B-	GÉNIE MÉCANIQUE				40 000,00 \$
02 41 13	Démolition				
	Démolition du bâtiment #666	forfait	1	40 000,00 \$	40 000,00 \$
SOUS-TOTAL DES ITEMS 1 À 7					1 858 182,38 \$
8	Contingences de construction				185 818,24 \$
	Contingences de construction	%	10%		185 818,24 \$
9	Honoraires professionnels				22 440,01 \$
	Autres services professionnels (laboratoire, etc)	forfait	1	2 000,00 \$	2 000,00 \$
	Frais de génie	%	1%		20 440,01 \$
10	Taxes				103 063,73 \$
	T.P.S. (5% des articles 1 à 10)	%	5%		103 322,03 \$
	T.V.Q. (9,975% de sous-total art. 1 à 10)	%	9,975%		206 127,45 \$
	Ristourne T.P.S. (100% de 11.1)	%	100%		-103 322,03 \$
	Ristourne T.V.Q. (50% de 11.2)	%	50%		-103 063,73 \$
11	Frais incidents				130 170,26 \$
	Frais administratifs, frais d'emprunt, intérêts sur emprunts temporaires et autres coûts de même nature	%	6%		130 170,26 \$
GRAND TOTAL					2 299 674,61 \$

Préparé par :

Yohan Botbol (original signé)

Yohan Botbol, ing., PMP
Chef du service du génie

Date :

2017-06-27

Approuvé par :

Robert Belliveau (original signé)

Robert Belliveau, CPA CA
Directeur des finances et trésorier

Date :

2017-06-27

Approuvé par :

Georges Pichet (original signé)

Georges Pichet, urb. MBA
Directeur général

Date :

2017-06-27

Annexe B

Cette annexe est constituée du tableau de financement préparé par le chef du Service du génie, M. Yohan Botbol, ingénieur, le 27 juin 2017 et conjointement approuvée par le directeur des finances et trésorier, M. Robert Belliveau, CPA, CA et le directeur général, M. Georges Pichet, urb. MBA, le 27 juin 2017.

ARTICLE	DESCRIPTION	MONTANT TOTAL	FINANCEMENT		
			5 ANS	10 ANS	25 ANS
RÉFECTION DU PARC LESPÉRANCE					
1	Pataugeoire	278 604,88 \$			278 604,88 \$
2	Surface sportive	92 320,00 \$			92 320,00 \$
3	Jardin communautaire	177 620,00 \$			177 620,00 \$
4	Aire de jeu pour enfants	117 350,00 \$			117 350,00 \$
5	Parc Canin	37 250,00 \$			37 250,00 \$
6	Stationnements	831 852,50 \$			831 852,50 \$
7	Varia	323 185,00 \$			323 185,00 \$
8	Contingences de construction	185 818,24 \$			185 818,24 \$
9	Honoraires professionnels	22 440,01 \$		22 440,01 \$	
SOUS-TOTAL		2 066 440,62 \$		22 440,01 \$	2 044 000,61 \$
10	Taxes	103 063,73 \$		1 119,20 \$	101 944,53 \$
SOUS-TOTAL		2 169 504,35 \$		23 559,20 \$	2 145 945,15 \$
11	Frais incidents	130 170,26 \$		1 413,55 \$	128 756,71 \$
GRAND TOTAL		2 299 674,61 \$		24 972,75 \$	2 274 701,85 \$
4	TOTAL		5 ans	10 ans	25 ans

Programme de paiement comptant progressif (PCP)

0 \$

Fonds de roulement

0 \$

Fonds des parcs

0 \$

Subventions

0 \$

Autres :

0 \$

Sous-total**0 \$****Solde à emprunter****2 299 675 \$****0 \$****24 973 \$****2 274 702 \$****Préparé par :***Yohan Botbol* (original signé)Yohan Botbol, ing., PMP
Chef du service du génie**Date :**

2017-06-27

Approuvé par :*Robert Belliveau* (original signé)Robert Belliveau, CPA CA
Directeur des finances et trésorier**Date :**

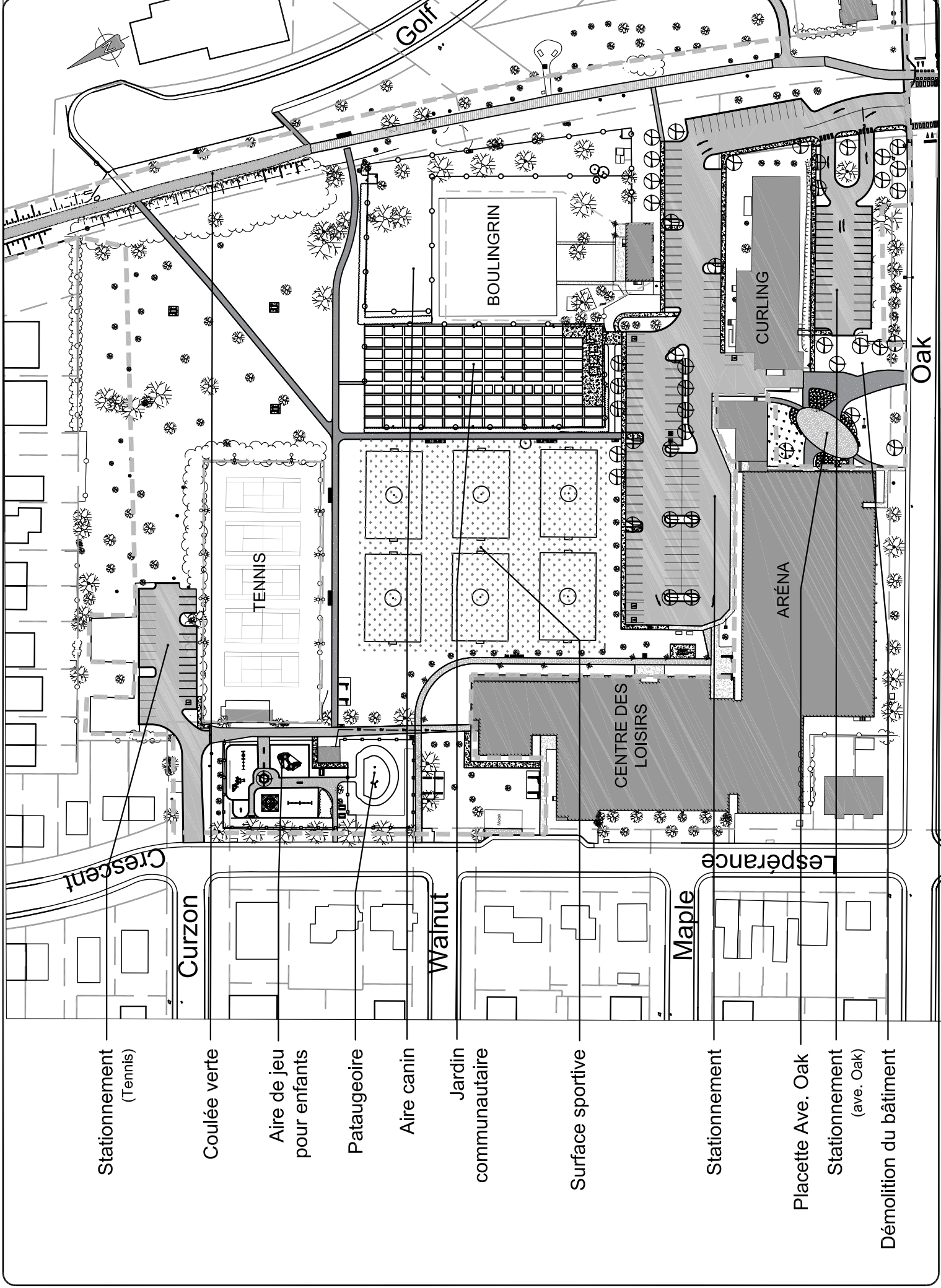
2017-06-27

Approuvé par :*Georges Pichet* (original signé)Georges Pichet, urb. MBA
Directeur général**Date :**

2017-06-27

Annexe C

Cette annexe est constituée de l'esquisse d'aménagement préparée par M. Alexandre Gresset, de la firme *AECOM Consultants inc.* et vérifiée par M. René Dumont, de cette même firme, le 28 juin 2017.



LEGENDE

NO.	DATE	OBJET	PREPARE PAR	APPROUVE PAR
01	2017-06-28	ESQUISSE D'AMENAGEMENT	ALBERT	ALBERT

LES MODIFICATIONS DE CE DOCUMENT SONT EN NOIR (N) ET LES AUTRES SUPPLEMENTAIRES SONT EN ROUGE AU DASH (R) EN REFERENCE AU DASH APPROUVE CORRE

REFERENCES
 PLAN D'AMENAGEMENT LOCAL: MAIRIE, AMENAGEMENT-CONFERENCES INC., DOSSIER: 6048-4, 2016-13-49
 LES AMENAGEMENTS LOCALS: MAIRIE, AMENAGEMENT-CONFERENCES INC., DOSSIER: 6048-4, 2016-13-49
 PLAN DE LA VILLE DE ST-LAMBERT, AMENAGEMENT DES INFRASTRUCTURES DU PARC LESPERANCE,
 TOME 2, 2017-05-11

CONSULTANT
AECOM
 AECOM CONSULTANTS INC.
 35, avenue Parc Saint-Lambert (Oubaker) L4P 3S9
 Téléphone: (450) 466-3304, Télécopieur: (450) 923-6485
 www.aecom.com



VILLE DE SAINT-LAMBERT
 DIRECTION DE LA GESTION DU TERRITOIRE
 SERVICE DU CADRE
 35, avenue Parc Saint-Lambert (Oubaker) L4P 3S9
 Téléphone: (450) 466-3304, Télécopieur: (450) 923-6485

PROJET : TRAVAUX DE REAMENAGEMENT DU PARC LESPERANCE ET DE LA COULÉE VERTE

DESCRIPTION : ESQUISSE D'AMENAGEMENT

PROJET :	17-06-02
PREPARE PAR :	ALBERT
DESINE PAR :	ALBERT
VERIFIE PAR :	ALBERT
DATE :	2017-06-28
SCHELLES :	NOIE: 1/1000
VERT. S.O.	
PLAN No. :	APA,ESS,001
REVISION	0A
APPROUVE PAR :	